

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### JUNOT STRATEGIE ACTION C (Capitalisation) FR0000931115

FIA soumis au droit français  
Cette SICAV est gérée par CA Indosuez Gestion

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La SICAV en privilégiant les investissements sur les marchés de taux et actions des pays européens a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence qui se décompose comme suit : 45% Bloomberg Euro Aggregate Government TR Index Value Unhedged Eur + 25% €STR capitalisé + 18% Euro Stoxx + 9% Standard & Poor's 500 + 3% Topix. Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis, après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

La SICAV est investie de 40% jusqu'à 100% de l'actif net en produits de taux et monétaires principalement de la zone Euro. Pour ce faire, le gérant investira via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger ou en direct (dans la limite de 20% de l'actif net) sur des titres de créance et instruments du marché monétaire.

La SICAV peut sélectionner des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de taux et diversifiés sans contrainte de notation.

Toutefois, l'exposition aux titres à haut rendement, à caractère spéculatif ne pourra dépasser 10% de l'actif net de la SICAV.

La SICAV pourra investir en direct jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créance ou autres instruments du marché monétaire dont des titres obligataires de la zone euro d'émetteurs publics et privés, sans contrainte de notation. Toutefois, l'investissement dans des titres obligataires d'émetteurs privés sera limité à 10% de l'actif net. Les titres à haut rendement (« High Yield ») seront exclus du périmètre d'investissement.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

La SICAV pourra s'exposer entre 0 et 60% de son actif net sur les marchés des actions internationales appartenant à tous les secteurs d'activités économiques. Le gérant investira dans la limite de 60% de l'actif net dans des titres de sociétés des pays européens et dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger en actions sur toutes zones géographiques. L'exposition aux actions de petites et moyennes capitalisations sera limitée à 20% de l'actif net.

La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de toutes classifications, de toutes zones géographiques et libellés en toutes devises.

L'exposition au risque de change aux devises hors euro ne peut dépasser 25% de l'actif net.

La SICAV peut être exposée aux marchés des pays émergents à hauteur de 20% de l'actif net.

La SICAV pourra utiliser des instruments financiers à terme, à des fins d'exposition et/ou de couverture. L'engagement global y compris l'engagement induit par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (avant 12h30) auprès de CACEIS Bank, établie chaque vendredi (J) et réglées en J+2 (jours ouvrés).

Recommandation : Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement l'exposition aux marchés de taux et actions, ainsi que l'exposition au risque de change.

**L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.**

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou de défaut de ce dernier.

**Risque de liquidité** : ce risque correspond au fait de ne pas pouvoir vendre un actif au prix anticipé ou dans les délais souhaités, en raison de l'étroitesse structurelle ou conjoncturelle du marché. Ce risque se matérialise ainsi par une diminution du prix de cession des actifs concernés et/ou un délai dans l'ajustement ou la liquidation du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre SICAV.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

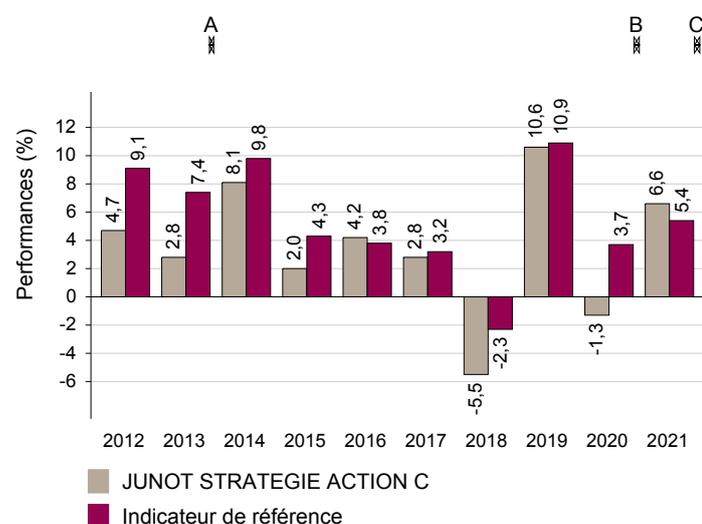
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	6,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,23%
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

**Pour plus d'information sur les frais de la SICAV, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée "Frais et commissions" du prospectus.**

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

Date de création de la SICAV : 2 décembre 1999

Date de création de l'action : 2 décembre 1999

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence: 45% Bloomberg Euro Aggregate Government TR Index Value Unhedged Eur + 25% €STR capitalisé + 18% Euro Stoxx + 9% Standard & Poor's 500 + 3% Topix. Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis, après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

A : A compter du 30/12/2013, la performance de l'indicateur de référence est calculée en dividendes réinvestis.

B : A compter du 01/01/2021, l'indice EONIA est remplacé par l'€STR dans la composition de l'indicateur de référence.

C : Jusqu'au 11/02/2022 l'indicateur de référence était 45% FTSE MTS Global + 25% STR capitalisé + 18% Euro Stoxx + 9% Standard & Poor's 500 + 3% Topix. Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis, après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Pour plus d'information sur les souscripteurs concernés, veuillez-vous reporter au paragraphe intitulé « Souscripteurs concernés » du prospectus.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : indosueze gestion@ca-indosuez.fr.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CA Indosuez Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion CA Indosuez Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.